



INTERVENTION DE L'ONCF
PAR GÉRARD COUSIN

Cher(e)s camarades,

L'occasion m'est donnée de vous présenter l'ONCF, outil de solidarité dont s'est doté, il y a 110 ans, le syndicat national qui est devenu la Fédération CGT des Cheminots.

Apporter une aide morale et matérielle aux orphelins est le principe fondateur de l'O.N.C.F, repris dans l'article 1 de ses statuts. Celui-ci est toujours d'actualité et a été réaffirmé au cours de notre 19ème congrès.

Fil conducteur de notre activité, les pupilles structurent notre fonctionnement et crédibilisent les nombreuses actions que nous développons à leur attention.

Notre objectif est de favoriser leur épanouissement, notamment par l'éducation, la formation professionnelle, les loisirs, les vacances mais aussi par l'accès au monde de la culture et du sport, en un mot les aider à s'émanciper et acquérir une autonomie citoyenne.

J'en profite pour souligner le rôle de notre Comité Central d'Entreprise, partenaire privilégié de nos actions d'échange et d'ouverture des pupilles sur les autres et sur le monde. Je n'oublie pas que cet outil CCE a été gagné par vos luttes et qu'il bénéficie aujourd'hui à tous les cheminots et aussi donc à leurs pupilles.

Résolument original dans le monde associatif et le monde cheminot, s'appuyant sur nos orientations, notre projet éducatif est l'engagement de nos 51.038 adhérents dont un tiers de retraités.

Nombre d'adhérents qui nous permet d'améliorer et de pérenniser l'aide apportée à nos 753 pupilles.

L'ONCF peut être fier aujourd'hui de conjuguer aide matérielle aux pupilles (80% des cotisations perçues par l'ONCF sont reversées à la solidarité active en direction de nos pupilles), et aide morale de proximité, apportée par une volonté de contacts permanents entre les militants et les orphelins.

Ainsi, notre action pour la solidarité exercée dans le pur esprit de la loi 1901 est à l'opposé des concepts de charité et d'élitisme portés par d'autres qui inscrivent la leur dans une démarche commerciale et assurantielle.

La solidarité, c'est également la Maison de l'ONCF à Montreuil, établissement qui nous permet d'accueillir les pupilles majeurs dans le cadre de leurs études ou à la recherche d'un emploi.... Elle est accessoirement ouverte à nos adhérents dans le cadre de séjours parisiens.

L'histoire de la Fédération et celle de l'ONCF sont étroitement liées, traversant des périodes sociales toutes différentes, certaines sombres, mais toujours avec cette même volonté de mener chacun notre action à son terme dans le respect de nos statuts et de nos engagements respectifs. D'ailleurs, l'engagement de tous les cheminots, adhérents de l'ONCF compris, sera nécessaire dans les prochaines luttes pour l'avenir de notre entreprise, l'existence même de notre association étant bien sûr conditionnée par cet enjeu.

Valeur commune entre nos deux organisations, la solidarité s'exprime en direction des pupilles et de leur famille, soutenue par une conception forte de :

- Solidarité face à l'adversité,
- Solidarité dans l'organisation,
- Solidarité dans les luttes.

C'est pourquoi l'ONCF inscrit son action dans le cadre de la lutte pour le progrès social et pour la paix.

A ce titre, l'ONCF adhère aux principes de la convention internationale des droits de l'enfant et s'inscrit, par de multiples initiatives, dans la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre.

Hier, aujourd'hui et encore plus à l'avenir, l'implication dans l'orphelinat n'est et ne sera pas un dérivatif de l'action syndicale. Bien au contraire, elle en est le complément.

Il est des engagements qui en appellent d'autres dans un sens comme dans l'autre. Le mandat ONCF doit être considéré comme une responsabilité syndicale à part entière.



La question de la solidarité active et concrète se trouve naturellement dans l'action syndicale, dans l'action revendicative pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, des salaires et du pouvoir d'achat, des acquis sociaux.

La misère, la précarité, le chômage n'épargnent pas les pupilles. Ils ne vivent pas en dehors des réalités sociales de notre environnement, tout comme ils ne sont pas épargnés par l'immense bataille idéologique menée par le capital et les défenseurs de la pensée libérale.

Dans la période, ces questions sont plus que jamais présentes face aux attaques et aux reculs sociaux que tente de nous imposer « ce gouvernement », à la solde du patronat.

C'est bien un concept révolutionnaire qui a guidé le syndicat national des cheminots CGT pour édifier notre œuvre et c'est bien celui-ci qui doit guider nos pas vers le futur.

Comme je le disais dans mon introduction, nous sommes 51 038 adhérents dont 17721 retraités. Nous avons l'objectif d'atteindre les 50 000 adhérents pour notre congrès tenu en janvier dernier, ce qui a été largement atteint grâce à l'adhésion de nombreux jeunes cheminotes et cheminots.

Preuve que le concept de solidarité est encore bien présent dans notre corporation, n'en déplaise à certains.

Notre ambition aujourd'hui, avec comme support notre projet éducatif adopté à notre 19ème Congrès des 23 et 24 janvier derniers, est bien d'impulser l'accompagnement de nos pupilles vers une émancipation par l'éducation, par une sensibilisation à la solidarité et à la citoyenneté, valeurs dont l'ONCF et la Fédération, donc son UFR, sont porteurs en termes de projet de société.

Si l'ONCF est résolument ouvert à tous les cheminots et salariés du groupe SNCF, la question récurrente qui demeure encore aujourd'hui et va se poser encore plus fortement demain, est celle d'une meilleure adéquation entre le nombre d'adhérents à l'ONCF et le nombre d'adhérents à la Fédération CGT des Cheminots.

Il nous faut collectivement prendre conscience que le renforcement ne peut se faire uniquement avec des adhérents de la CGT mais avec l'ensemble des cheminots autour de nos valeurs. Je suis au regret de constater qu'aujourd'hui, bon nombre d'adhérents CGT, voire de militants CGT, ne sont pas adhérents à l'ONCF.

Cet aspect, si nous n'y prenons pas garde, n'est et ne sera pas sans incidence sur notre avenir. Ce renforcement quantitatif génère déjà quelques difficultés, en particulier dans les sites où nos structures syndicales n'accompagnent pas la démarche ONCF. Là, en effet, un certain nombre de nos premiers responsables de l'ONCF tant dans nos comités régionaux que dans nos groupes ne sont pas adhérents à la CGT, nous en sommes collectivement responsables.

Il n'est pas trop tard pour réagir, il nous faut donc localement travailler à ce que les adhérents CGT rejoignent l'ONCF et que les Secteurs et les syndicats s'impliquent dans les structures régionales et locales de l'ONCF.

Nos valeurs fondatrices sont issues de la volonté de l'organisation syndicale CGT. Que ses adhérents ne prennent plus toute leur place au sein de l'ONCF peut conduire à terme à ce que ses orientations soient remises en cause.

Au regard de notre histoire et de notre avenir, il y a urgence que cela le devienne, c'est un enjeu majeur pour la Fédération CGT des cheminots, c'est un enjeu majeur pour votre orphelinat.

Cela ne passera pas que par des mots ou des déclarations d'intention mais par un engagement et une volonté réelle de toutes les structures syndicales et en premier lieu les syndicats.

Si nous avons pu réaliser cet outil de la solidarité, au service des cheminots et de leur famille à travers tout ce temps, si nous l'avons construit ensemble, au rythme des luttes sociales de notre pays et de notre corporation, c'est bien parce que notre organisation syndicale CGT s'est impliquée continuellement dans le fonctionnement tout en démontrant que par le mouvement solidaire nous pouvons être rassembleurs.

C'est tout à l'honneur de la C.G.T cheminote d'avoir réussi ce pari, ce sera tout à son honneur de le pérenniser.

Je souhaite pour ma part, et je sais que cela est partagé par la Fédération, que la diffusion de cette histoire commune soit propriété de toutes nos structures, soit l'occasion d'un renforcement important de nos deux organisations, permettant de disposer de moyens supplémentaires afin d'être encore plus efficaces dans nos activités respectives.

Nous avons ce défi à relever pour les années à venir, de pérenniser l'œuvre de l'ONCF, certes centenaire mais moderne dans sa capacité à traduire, dans le monde d'aujourd'hui, ses valeurs fondatrices dans le seul souci des pupilles.

« C'est l'enfant d'aujourd'hui qui fera l'humanité de demain ». Cette citation était en première page de notre agenda de 1947, mais elle est toujours réelle et pertinente.

C'est bien à partir de cette notion de solidarité et de ses valeurs que j'invite les camarades ici présents et non encore adhérents à l'ONCF à venir nous rejoindre. Je crois savoir qu'il y en a un certain nombre.

La solidarité n'est pas, comme la lutte syndicale, qu'une affaire d'actifs. C'est bien un enjeu de société et les retraités ont toute leur place à s'investir dans l'ONCF.

La notion de solidarité ne doit pas être galvaudée ou mise à la sauce de la pensée unique, avec comme leitmotiv la remise en cause du financement de notre système de protection sociale. Où est la solidarité ?

De même, lorsque nos gouvernants encouragent les assurances privées à investir le champ de la prise en charge de la dépendance, la solidarité n'est pas absente, mais elle est dévoyée, elle est financière, elle est capitaliste, en direction des grands groupes financiers au détriment des plus nombreux et des plus démunis.

Nous avons une tout autre conscience de la solidarité et nous défendons une autre conception de la solidarité portée par tous.

Pour enregistrer vos adhésions, je vous réserverai un accueil des plus chaleureux et fraternels au stand de l'ONCF.

Mais au-delà, je vous invite tous à être des porte-paroles actifs de nos valeurs et des acteurs efficaces de notre renforcement.

J'ai confiance pour que l'action de l'ONCF dans les prochaines années s'inscrive sur les mêmes bases, sur les mêmes concepts, sur le même dynamisme militant que celui qui nous a conduit jusqu'ici.

L'avenir nous appartient.

Vive l'ONCF, Vive la Fédération CGT des Cheminots et son UFR et je vous souhaite de bons travaux pour votre conférence.

Merci de votre attention.